

Vaccination contre la grippe saisonnnière par les pharmaciens en officine



SimUSanté® est composé d'espaces pédagogiques reconstituant les environnements de travail dans lesquels les professionnels exercent au quotidien. L'authenticité des espaces permet des mises en situation diversifiées et adaptées à l'ensemble des équipes professionnelles. Ainsi, les séquences d'applications pratiques de cette formation sont organisées dans une officine (SimUPharma®).

■ Compétences visées, contenu de la formation

En lien avec les objectifs déclinés dans le JO. :

- Arrêté du 10 mai 2017 pris en application de l'article 66 de la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017
- Décret n° 2017-985 du 10 mai 2017 relatif à l'expérimentation de l'administration par les pharmaciens du vaccin contre la grippe saisonnière

La formation vise à préparer les pharmaciens à prendre en charge un patient demandeur d'une vaccination contre la grippe saisonnière dans une officine.

- Rappels sur la grippe et la vaccination
- Mises au point sur la communication dans le cadre de la vaccination
- Organisation de la vaccination en officine
- Réalisation de la vaccination en pratique



■ Méthodes pédagogiques

- E-learning : pour acquérir, à votre rythme, les notions théoriques et réglementaires
- Présentiel : pour mettre en pratique, dans un environnement contextualisé d'une pharmacie d'officine

■ Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances antérieures (pré-test)
- Évaluation des acquis post-formation immédiate (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- Recueil de satisfaction
- Délivrance d'attestation de formation

■ Document remis

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

■ Responsables scientifiques et pédagogiques

- Pr Jean-Marc Chillon, Pharmacien, CHU Amiens-Picardie
- Dr Etienne Brochot, Pharmacien biologiste, CHU Amiens-Picardie

■ Intervenants

Pharmaciens d'officine, hospitaliers, biologistes ou pharmacologues, infirmiers enseignants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en pédagogie

Durée

- E-learning à valider avant la formation en présentiel
- 0,5 jour en présentiel

Possibilité d'une prise en charge partielle de la formation.

Contacts :

- ANPDC pour les pharmaciens titulaires
- OPCO pour les pharmaciens adjoints

Dates

- Consultez le calendrier des prochaines sessions sur notre site internet

Tarif

- Tarif individuel : 300 € (tarif groupe sur demande)

Publics

- Pharmacien exerçant dans une officine

Mise à jour : mai 2020



Titre de la formation :

Date(s) de la formation :

COORDONNÉES PERSONNELLES

Civilité : Mme / M Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse : CP :

Ville : Email :

N° RPPS / ADELI :

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Etablissement :

Adresse : CP :

Ville : Email :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

PROFESSION

..... depuis : années

Enseignant ou Formateur : depuis : années

DIPLÔMES OBTENUS

..... Année : Université /Institut :

..... Année : Université /Institut :

ACTIVITÉ ACTUELLE

.....

PRISE EN CHARGE

Prise en charge personnelle ? OUI NON

Par un organisme ? OUI NON, lequel Numéro de SIRET :

Etablissement :

Adresse :

CP : Ville :

Responsable du plan de formation :

Cachet de l'établissement

Signature du responsable